

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 23.09.29**

Paris, 28 septembre 2023

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdeleue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

À propos

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,5 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Fiers d'être indépendants : L'U2P adopte son nouveau projet politique et lance une plateforme inédite pour créer ou reprendre une entreprise

À l'occasion des Rencontres de l'U2P qui se tiennent à Paris le 28 septembre en présence de près de 1 000 adhérents et du ministre de l'Économie et des Finances Bruno Lemaire, la troisième organisation professionnelle de France présente son nouveau projet politique ainsi que la plateforme www.creer-reprendre.u2p-france.fr/

www.creer-reprendre.u2p-france.fr : un service innovant, complet et gratuit

Cette plateforme de services s'adresse aux actifs souhaitant créer ou reprendre une entreprise afin d'exercer leur métier en étant indépendant.

Elle offre 3 fonctionnalités majeures :

1. **Trouver son marché** en analysant la concurrence déjà installée ainsi que le potentiel économique, dans chacune des 37 000 communes de France, pour 96 métiers.
2. **Choisir son statut juridique et social** en fonction de la rémunération souhaitée calculée à partir du chiffre d'affaires prévu et des cotisations sociales qui diffèrent selon la forme juridique de l'entreprise (entreprise individuelle y compris au régime de la microentreprise, SASU, SAS, SARL, EURL...) ;
3. Recevoir par e-mail la synthèse de cette première **étude de marché** gratuite et nécessaire avant de se lancer.

En outre, la plateforme agrège d'autres données utiles avant de s'installer comme la présence d'écoles, de commerces, d'équipements sportifs ou culturels.

À ce stade, elle couvre **24 métiers** et s'efforce de rendre accessibles les informations les plus importantes, métier par métier. Conçu avec les fédérations professionnelles adhérentes à l'U2P, le site fait ainsi apparaître, pour les artisans du bâtiment par exemple, la densité et la vétusté des logements dans et aux alentours de la commune d'implantation envisagée, ainsi que la localisation des magasins d'approvisionnement en matériaux (ciment, plâtre, bois...).

L'ensemble des informations provient de la **compilation des jeux de données publiques** en accès libres sur les sites de l'INSEE, de la DARES ... Elles seront mises à jour automatiquement en temps réel, par mois, trimestre ou année selon les données.

À terme, l'ensemble des 96 métiers de l'U2P seront couverts et d'autres fonctionnalités seront ajoutées.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 23.09.29

Paris, 28 septembre 2023

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

À propos

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,5 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Fiers d'être indépendants, le nouveau projet politique de l'U2P

L'aspiration à vivre de l'exercice de son métier en toute indépendance est en forte hausse dans la société, comme le confirme les chiffres et les études (Rapport revenu et emploi des indépendants, INSEE, par exemple). 1 million d'entreprises naissent chaque année et la création d'entreprise représente 33% de la création d'emplois totale en France depuis 20 ans. La croissance inédite du travail indépendant et des TPE de proximité correspondent à une évolution économique et sociale profonde de notre pays, et les entrepreneurs doivent être accompagnés, soutenus, défendus. L'U2P doit développer, avec ses confédérations et fédérations, les services concrets, simples et opérationnels indispensables dont les indépendants et chefs d'entreprise de TPE ont besoin pour se lancer ou croître.

Pour ce faire, l'U2P s'est dotée :

- d'un **manifeste** reposant sur 4 valeurs clés : l'indépendance, le savoir-faire, la vocation et le sens du travail.
- de **nouveaux statuts permettant d'adhérer directement à l'U2P** en plus de son organisation professionnelle « métier »
- d'un « **cinquième pôle** » permettant d'accueillir des fédérations professionnelles majoritairement composées de TPE dont les activités professionnelles ne sont pas aujourd'hui dans le champ de l'U2P ;
- **d'une plateforme de services**, www.creer-reprendre.u2p-france.fr, afin de répondre aux besoins des indépendants (sondage IPSOS pour U2P de septembre 2023).

Afin de partager ce message avec le plus grand nombre, l'U2P déploiera une grande campagne de communication durant l'automne.